

INFORMATIONS SANITAIRES

2 juin 1995

Vol. 8 - N° 19

Sommaire

Fièvre aphteuse en Thrace turque : information complémentaire	51
Encéphalite japonaise dans une île septentrionale de l'Australie : information complémentaire	52
Nécrose hématoïétique infectieuse en France : levée de mesures sanitaires	53
Maladie de Newcastle en Namibie	53
Stomatite vésiculeuse aux Etats Unis d'Amérique	54

FIÈVRE APHTEUSE EN THRACE TURQUE Information complémentaire

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 26 mai 1995 du Docteur M. Imir, vice-directeur général de la protection et de la lutte contre les maladies animales, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :

S. R. - 2 N° 3

Date finale de la période du rapport précédent : 21 avril 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [15], 39).

Date finale de la période du présent rapport : 26 mai 1995.

Avant la vaccination en anneau, 84 prélèvements sanguins ont été collectés sur des petits ruminants dans six villages se trouvant autour du village infecté (soit 14 prélèvements par village). Tous les résultats obtenus vis à vis des types de virus O et A de la fièvre aphteuse ont été négatifs.

La campagne de revaccination a été exécutée le 1^{er} mai 1995 dans ces six villages.

Les mesures de surveillance dans la région de Thrace se poursuivent.

Deux vétérinaires de chacune des cinq provinces composant la région de Thrace ont reçu une formation sur la fièvre aphteuse et le plan d'urgence concernant cette maladie.

La réunion générale portant sur les provinces de Thrace et celles d'Adapazari (Sakarya) et de Bolu a eu lieu.

*
* *

ENCÉPHALITE JAPONAISE DANS UNE ÎLE SEPTENTRIONALE DE L'AUSTRALIE

Information complémentaire

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 30 mai 1995 du Docteur G. Murray, chef des services vétérinaires, ministère du secteur primaire et de l'énergie, Canberra :

La surveillance clinique et sérologique a confirmé l'absence de l'encéphalite japonaise aussi bien chez l'homme que chez les animaux en Australie continentale (et en Tasmanie). Il n'y a eu aucun nouveau cas clinique dans les îles du détroit de Torres (voir *Informations sanitaires*, 8 [15],40).

L'étude de la séquence des gènes du virus de l'encéphalite japonaise isolé dans le détroit de Torres a montré qu'il était étroitement apparenté à des isolats thaïlandais de 1983, à un isolat indonésien de 1970 et à un isolat du Sarawak datant de 1968. Sa parenté avec l'isolat Flores (Indonésie orientale) de 1980 est moins marquée.

Surveillance sérologique

Le laboratoire de santé du Queensland se charge de réaliser les épreuves diagnostiques sur les prélèvements d'origine humaine et animale.

Les sérums sont soumis aux épreuves d'inhibition de l'hémagglutination vis à vis du virus de l'encéphalite de la Vallée de Murray (EVM), de Kunjin (KUN) et de l'encéphalite japonaise. Un prélèvement est considéré comme positif en ce qui concerne le virus de l'encéphalite japonaise lorsque le titre obtenu vis à vis de ce virus est >20 et qu'il est égal ou légèrement supérieur à ceux obtenus vis à vis des virus EVM et KUN. Un échantillon de prélèvements positifs vis à vis du virus de l'encéphalite japonaise par épreuve d'inhibition de l'hémagglutination est soumis à l'épreuve de neutralisation virale.

Résumé des résultats obtenus au 30 mai 1995 :

Localisation	Nombre de prélèvements positifs/Nombre de prélèvements effectués			
	porcs	chevaux	chiens	volailles
Ile de Badu	12/12 ^{NV}	6/10 ^{NV}	10/22 ^{NV}	0/10
Ile de Moa	45/51 ¹	*	14/28 ²	0/4
Ile de Mabuiag	16/19 ³	*	6/16 ⁴	-
Bamaga	0/20	-	-	0/17
Cap York	-	-	-	0/25

NV épreuve de neutralisation virale
1 sur 10 positifs à l'épreuve d'inhibition de l'hémagglutination (IH), 8 sont aussi positifs à l'épreuve NV
2 aucun des trois positifs à l'épreuve IH n'est positif à l'épreuve NV
3 sur 5 positifs à l'épreuve IH, 3 sont aussi positifs à l'épreuve NV
4 sur 3 positifs à l'épreuve IH, 1 est aussi positif à l'épreuve NV
* aucun cheval présent
- aucun prélèvement effectué

La surveillance se poursuit et les transports d'animaux entre les zones de quarantaine spéciale (zone de protection du détroit de Torres et zone de quarantaine) et l'Australie continentale sont interdits.

*
* *

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE EN FRANCE Levée de mesures sanitaires

Texte d'un communiqué reçu le 26 mai 1995 du Docteur G. Bédès, chef du service de la qualité alimentaire et des actions vétérinaires et phytosanitaires, ministère de l'agriculture et de la pêche, Paris :

S. R. - 2 N° 3

Date finale de la période du rapport précédent : 30 mars 1995 (voir Informations sanitaires, 8 [12], 33 et 8 [14], 37).

Date finale de la période du présent rapport : 15 mai 1995.

Les mesures de restriction imposées lors de l'apparition du foyer n° 2 (département du Gard) ont été levées le 29 mars 1995. Il ne reste plus, à ce jour, de foyer de nécrose hématopoïétique infectieuse en France.

*
* *

MALADIE DE NEWCASTLE EN NAMIBIE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 31 mai 1995 du Docteur J.J.H. Shaw, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, des eaux et du développement rural, Windhoek :

S. R. - 2 N° 1

Date finale de la période du rapport précédent : 18 mai 1995 (voir Informations sanitaires, 8 [17], 48).

Date finale de la période du présent rapport : 31 mai 1995.

Date présumée de l'infection primaire : 18 mars 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : un (1).

Identification géographique du foyer :

2/95. ferme Little Texas 114 (22° 25' S - 19° 00' E).

Derniers détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
2/95	avi*	54

* autruches

Commentaires relatifs au diagnostic : virus vélogène de la maladie de Newcastle.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : quelques autruches adultes sont encore en vie. La maladie ne s'est pas répandue.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : mise en interdit des locaux atteints.

STOMATITE VESICULEUSE AUX ETATS UNIS D'AMÉRIQUE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 31 mai 1995 du Docteur L. J. King, administrateur associé, service d'inspection zoo- et phyto-sanitaire, Washington :

S. R. - 1

Nature du diagnostic : de laboratoire (isolement du type New Jersey).

Date de la première constatation de la maladie : 27 mai 1995.

Date présumée de l'infection primaire : 24 mai 1995.

Nombre de cas depuis le début de 1995 : un (1).

Identification géographique du foyer : Centre-Sud du comté de Dona Ana, Etat du Nouveau Mexique.

Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1/95	equ	7	1	0	0	0

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : origine de la maladie non encore connue ; les conditions climatiques sont actuellement favorables à la multiplication des vecteurs.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : mise en interdit des locaux atteints ; enquêtes sérologiques effectuées dans les zones environnantes ; identification et recherches sur les vecteurs en cours.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.